

Accueil extrascolaire communal « Les P'tits Mountches »

Projet pédagogique

L'AESC « Les P'tits Mountches »
Salle « La Rotonde », rue de la brasserie, 3
7784 WARNETON Tél. : 056/84.22.03

1. TYPE D'ACCUEIL ORGANISE :

L'accueil extrascolaire communal « Les P'tits Mountches » est un lieu d'accueil communal qui a ouvert ses portes en date du 03 septembre 2008. Cette structure propose un accueil extrascolaire de proximité, destiné aux enfants âgés de 2,5 à 12 ans, quels que soient leur condition sociale et leur lieu de domicile.

2. CONTEXTE INSTITUTIONNEL DANS LEQUEL S'INTEGRE L'ACCUEIL :

L'AESC « Les P'tits Mountches » est un milieu d'accueil géré et organisé par l'Administration communale de Comines-Warneton, en qualité d'opérateur d'accueil. La gestion administrative, les animations et l'entretien des locaux sont assurés par du personnel communal.

Informations générales :

Siège social de l'opérateur :

Adresse : Place Sainte-Anne, 19 – 7780 COMINES
Tél. : 056/56.10.33 GSM : 0471/28.26.51
Mail : atl@villedecomines-warneton.be

Forme juridique : Pouvoir public (structure communale d'accueil de l'Enfance)

Coordonnées du pouvoir organisateur :

Nom du pouvoir organisateur : Administration communale de Comines-Warneton
Responsable du pouvoir organisateur : Mme Alice Leeuwerck

Adresse : Place Sainte-Anne 21 – 7780 COMINES
Tél. : 056/56.10.24 ou 056/56.10.55 Fax : 056/56.10.56
Mail : bourgmestre@villedecomines-warneton.be

L'AESC « Les P'tits Mountches » participe au programme de Coordination Locale pour l'Enfance (programme CLE) de la commune de Comines-Warneton. Depuis le 01 avril 2010, L'AESC « Les P'tits Mountches » est agréé et subsidié par l'Office de la Naissance et de l'Enfance (O.N.E.), pour l'accueil d'enfants âgés de 2,5 à 12 ans, en vertu du décret du 03.07.2003 de la Communauté française relatif à « la coordination de l'accueil des enfants durant leur temps libre et au soutien de l'accueil extrascolaire » (décret ATL).

3. OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DE L'AESC « LES P'TITS MOUNTCHES »

Cette structure vise l'objectif principal suivant : ***l'encadrement actif des enfants âgés de 2,5 à 12 ans dans un lieu d'implantation qui se rapproche des lieux de vie de l'enfant et de la famille.***

Elle se veut un lieu d'accueil de proximité pour l'enfant, placé au centre de la relation ce qui implique que tout enfant a sa place dans ce cadre d'accueil, sans restriction de niveau social, de race, de handicap, ... Le lieu d'accueil veut également être un espace d'épanouissement qui, en partenariat avec les parents, favorise l'ouverture au monde.

Un tel accueil se veut donc être un accueil de qualité, éducatif et accessible à tous. Il peut être envisagé comme un espace complémentaire du milieu familial, un lieu de rencontre et d'échanges où les demandes et besoins de l'enfant sont pris en compte.

Objectifs généraux par rapport à l'enfant :

- Respecter chaque enfant dans son rythme individuel, tout en lui faisant comprendre qu'il n'est pas seul ;
- Favoriser son épanouissement social, psychologique, physique et culturel ;
- Développer son éveil sensoriel, intellectuel, affectif et créatif par l'apport d'un matériel et d'équipements adaptés ;
- Développer sa motricité fine ;
- Susciter sa prise d'initiatives et, peu à peu, son sens des responsabilités ;
- Renforcer la notion d'autonomie, d'indépendance et de confiance en soi de l'enfant ;
- Permettre à l'enfant de s'affirmer, tout en respectant les règles de la vie en société et en lui donnant des limites et des repères dans son évolution ;
- Permettre à l'enfant de s'exprimer, d'argumenter ses choix et ses idées ;
- Apprendre à l'enfant à ne pas régler ses problèmes seul et par la violence ;
- Proposer un lieu d'épanouissement et un espace de vie adapté à ses besoins ;
- Permettre à l'enfant de mieux se connaître, de se situer dans l'espace et de trouver sa place dans le groupe par des activités et des jeux individuels ou de groupe ;
- Proposer des locaux sécurisants, sans danger pour les enfants et des aménagements agréables ;
- Veiller au respect de chaque enfant et de sa famille, quelle que soit leur origine et leur condition de vie, en évitant toute discrimination raciale, sociale, culturelle et en assurant l'égalité des chances ;
- Développer un accueil de qualité basé sur la confiance tout en intégrant les parents dans le processus d'accueil ;
- Viser la socialisation de l'enfant, dans une perspective de solidarité ;
- Apprendre à l'enfant à vivre en collectivité avec toutes les valeurs que cela implique (savoir aider, patienter, s'intéresser et connaître les autres enfants, élargir le cercle d'amis et de connaissances) ;
- Offrir une assistance éducative aux parents ;

4. ACTIVITES PROPOSEES :

L'AESC « Les P'tits Mountches » offre un panel d'activités ludiques et récréatives répondant aux attentes des parents et aux souhaits des enfants. Plus précisément, les activités développées par les animatrices sont les suivantes :

- **Ateliers créatifs :**

La découverte du monde artistique est une étape importante dans l'éducation d'un enfant ; aussi, des ateliers et activités manuelles sont, chaque semaine, proposés aux enfants de tous âges, forts friands de ce type d'activités : dessin, bricolage, peinture, ...

Ces ateliers représentent, pour les enfants, un moyen de se divertir tout en développant leur imagination, leur créativité et leur esprit de logique.

Un petit espace lecture est également à disposition des enfants, ce qui leur permet de s'adonner à une activité autonome, au calme, dans un espace convivial.

L'un des aspects essentiels de la pédagogie est *la créativité* chez l'enfant. Il est important d'assurer à l'enfant un maximum de plaisir et de lui permettre de stimuler et de développer toute sa créativité et sa curiosité. Ceci implique de respecter ses besoins et ses différences, de sentir et d'accepter ses envies, sans imposer. Les activités échelonnées sur l'après-midi laissent donc une place importante à la créativité et à l'imaginaire de l'enfant.

- **Espace de jeux sportifs et de psychomotricité :**

Le mouvement est essentiel à l'enfant car il lui permet, non seulement, de donner libre cours à toute son énergie, mais également de se situer dans l'espace et dans le temps.

Le matériel de psychomotricité offre réellement de vastes opportunités aux enfants, mais également aux animatrices, dans l'organisation d'exercices spécifiques de psychomotricité. En effet, ces activités permettent aux enfants de développer leur coordination sensori-motrice. Hormis les exercices techniques visant au développement corporel, les enfants ont à leur disposition, des blocs mousse leur permettant de s'amuser seuls ou en groupe.

- **Activités diverses :**

D'autres types d'activités sont développées avec les enfants : jeux d'équipe ou individuels, activités culinaires, jeux de rôles / d'imitation, etc.

- **Devoirs :**

Les enfants qui le souhaitent ont la possibilité de faire leurs devoirs. Cependant, il n'y a aucune obligation, l'enfant fera selon son envie.

- **Sorties pédagogiques/excursions :**

L'A.E.S.C « Les P'tits Mountches » organise de temps à autre, des sorties pédagogiques ou excursions variées (parcs d'attractions, visites de lieux culturels, de musées, participation à des démonstrations diverses).

5. ROLE ET QUALIFICATION DU PERSONNEL D'ENCADREMENT :

L'équipe pédagogique est composée de 3 animatrices diplômées. Chacune d'elles apporte la richesse de sa personnalité et le partage du plaisir ressenti d'évoluer avec des enfants. Celles-ci représentent réellement les personnes de référence sur le terrain, tant pour les enfants que pour les parents. Elles travaillent dans un souci d'offrir un programme varié d'activités permettant un développement harmonieux de l'enfant. Les animatrices ont pour rôle :

- d'accueillir l'enfant dans un climat de détente ;
- d'assurer le bien-être permanent de l'enfant ;
- de veiller à son épanouissement intellectuel, physique et également psychoaffectif ;
- de veiller à la bonne intégration de chaque enfant dans les groupes pour y développer la notion naturelle de camaraderie ;
- d'aider l'enfant à comprendre les règles qui lui sont données ;
- de veiller à la bonne santé de l'enfant en lui assurant une vie saine dans les différents espaces de jeux ;
- de soutenir et sécuriser l'enfant s'il traverse une période difficile dans sa vie (séparation des parents, victime d'une agression, ...) ;
- d'être constamment à l'écoute des parents en instaurant un dialogue avec les membres de la famille ;
- de transmettre aux parents, un exemplaire du Projet d'Accueil et du Règlement d'Ordre Intérieur ;
- de gérer l'aspect administratif du lieu d'accueil (veiller à la bonne tenue des dossiers d'inscription des enfants, des registres de présences,...) ;
- de respecter le Projet d'Accueil ainsi que le Code de Qualité de l'Accueil.

6. FONCTIONNEMENT GENERAL DU LIEU D'ACCUEIL :

En moyenne, 15 enfants fréquentent l'A.E.S.C. « Les P'tits Mountches »

Organisation des ateliers :

L'accent est mis sur un accueil de bonne qualité, tant pour les plus petits que pour les plus âgés. Aussi, les animatrices tiennent compte des besoins et demandes des enfants qui ont la possibilité de choisir le type d'activité qu'ils veulent développer ensemble. Cependant, l'équipe d'animation veille toujours à mettre en place différents ateliers adaptés à tous les âges, aux spécificités et à la personnalité des enfants. Les animatrices prennent aussi soin de régulièrement varier les activités dans le courant de l'après-midi pour offrir aux enfants une plus grande diversité de jeux et pour éviter qu'ils ne se lassent trop rapidement... Par ailleurs, les enfants sont régulièrement en activités libres encadrées pour éviter une forme de surstimulation.

Dans le cadre d'ateliers d'éveil à l'Environnement, des activités en plein air aux alentours du lieu d'accueil sont également organisées, lorsque le temps le permet.

Les ateliers, privilégiés à certains moments de la journée, sont organisés de telle sorte qu'ils ne se limitent pas à une stricte activité occupationnelle ; il est avant tout question du développement psychomoteur de l'enfant et ce, de manière ludique. Dans l'organisation des activités, les animatrices veillent à préserver la notion de temps libre.

Vers 16h00, tous les enfants se rassemblent pour le goûter. Ces instants de socialisation sont importants, ils donnent l'occasion aux enfants de se poser et d'échanger entre eux.

L'équipe d'animation veille aussi à réaménager, de manière occasionnelle, les espaces de jeux et de vie, en fonction de l'apport de nouveaux équipements dans le lieu d'accueil.

Horaires d'ouverture :

➤ *En période scolaire :*

- Le lundi, mardi, jeudi de 15h45 à 18h00 et le vendredi de 14h45 à 17h30,
- Le mercredi après-midi de 11h30 à 18h00.

➤ *Durant les congés d'Automne et de Détente :*

Du lundi au vendredi, de 9h00 à 17h00. Une garderie est organisée dès 8h pour les parents qui travaillent.

Occupation et accessibilité des locaux :

L'A.E.S.C. « Les P'tits Mountches » occupe une salle dénommée « La Rotonde », située dans le centre du village de Warneton. Cette salle est de forme circulaire, d'un diamètre de 11,20 m et d'une superficie totale de 127m². Un deuxième petit espace sert de zone de repos avec 3 couchettes pour les enfants ressentant le besoin de faire une sieste. A cette structure, vient s'ajouter un petit espace vert à l'arrière du bâtiment.

Du temps libre pour les parents :

L'A.E.S.C. « Les P'tits Mountches » permet aux parents de pouvoir concilier leurs responsabilités professionnelles (horaires de travail, recherche d'emploi, formations ou autres) et leurs responsabilités parentales. En effet, un lieu d'accueil de l'Enfance doit permettre aux parents de continuer une activité professionnelle dans les meilleures conditions possibles. Qui plus est, l'absence momentanée des parents permettra à l'enfant de s'épanouir, de prendre de l'assurance et de devenir plus autonome.

Un service transfrontalier :

De par sa situation géographique particulière, la Ville de Comines-Warneton, frontalière avec la France (département du Nord), a la possibilité d'accueillir quelques enfants « français » et offre donc un service transfrontalier.

7. TAUX D'ENCADREMENT PRATIQUE :

L'AESC « Les P'tits Mountches » compte entre 10 et 25 enfants lors des périodes d'accueil. Généralement, il y a donc deux animatrices pour encadrer les enfants présents.

8. PARTICIPATION FINANCIERE DES PERSONNES QUI CONFIENT LES ENFANTS :

Le milieu d'accueil applique une « juste cotisation » pour les parents, permettant à toutes les familles, quelle que soit leur situation sociale et financière, de donner la possibilité à leur(s) enfant(s) de participer à l'accueil.

➤ *En période scolaire :*

Le tarif est de 3€ le mercredi, de 0,5€ pour l'accueil du matin et de 1€ pour l'accueil du soir par enfant et par jour d'accueil.

➤ *Durant les congés d'automne et de détente :*

- Forfait de 8€ / jour d'accueil – réduction du montant à 6€ pour les 2^{ème}, 3^{ème}, . . . enfants issus de la même famille,

L'accueil durant les vacances scolaires étant organisé sur des journées complètes, un repas est proposé sur l'heure du midi, sous forme de pique-nique (des tartines, une boisson et un dessert) ainsi qu'un goûter (une collation et une boisson). Ce repas est prévu uniquement durant l'accueil organisé en période de congés scolaires et est compris dans le prix de la journée.

9. PARTENARIATS DEVELOPPES PAR L'A.E.S.C. « LES P'TITS MOUNTCHES » :

Depuis sa création en septembre 2008, l'AESC « Les P'tits Mountches » développe des partenariats avec différentes structures (écoles, « Bébé Babel »,...) dans le cadre d'occupation des locaux de la salle de la « Rotonde ».

Par ailleurs, des collaborations sont également nées avec l'AESC « Les P'tits Bisous » de par l'organisation de jeux, d'activités en commun par les accueillantes des 2 lieux d'accueil.

10. REGLEMENT D'ORDRE INTERIEUR DE L'A.E.S.C. « LES P'TITS MOUNTCHES » :

Voir en annexe.

Ce projet pédagogique a été réfléchi et élaboré en concertation avec l'ensemble des animatrices du lieu d'accueil et la responsable du service extrascolaire de la Ville de Comines-Warneton « Justine Castelain » cheffe de projet.

